

# Comité Technique du 13 juin 2022

Secrétaire :

Secrétaire Adjoint : CGT

## 1 GESTION DE L'EMPLOI

### 1.A – Chantier prioritaire RH 2021/2022 → Carrières & Rémunérations : nouvelle architecture du régime indemnitaire (Avis)

#### Déclaration liminaire UNSA :

La négociation sur l'augmentation du régime indemnitaire aura duré 10 mois. 10 mois pendant lesquels il aura fallu batailler pour obtenir un minima de 35 € bruts pour les agents. Nous en attendions 10 fois plus. L'écart est immense.

Que retenir de cette négociation au final, au regard des objectifs initialement fixés en commun ?

- L'attractivité de nos collectivités ? Non. Elle ne sera pas au rendez-vous.
- L'égalité Femme-Homme ? Non. Elle ne sera pas au rendez-vous.
- Favoriser les catégories C et lutter contre la précarité ? Non plus. Rendez-vous raté.
- Travailler sur les métiers en tension ? Très peu. Raté aussi.

Il s'est en fait agit de régularisations et d'ajustements plutôt que de réelles augmentations, alors que la majorité des agents travaillent six jours de plus gratuitement chaque année.

Pour les régularisations, si elles sont justifiées, elles auraient dû être faites avant et indépendamment de la présente négociation.

Pour les ajustements, certains y gagnent beaucoup plus que d'autres, sans réelle justification. Quelques exemples :

- Un technicien en début de carrière aura deux fois plus d'augmentation qu'une rédactrice.
- Un directeur aura trois fois plus d'augmentation qu'un cadre 3.2.
- Une dessinatrice agent de maîtrise en fin de carrière aura trois fois moins d'augmentation que son chef de service.

Et que dire des ATSEM qui devaient être une priorité ?

Au-delà de la grande déception pour nos collègues, voire de l'humiliation pour certains, nous sommes inquiets pour notre avenir et celui de nos collectivités. Un jour où l'autre, tout se paye. Ce jour-là, ce sera au prix fort comme pour l'hôpital public.

Nous voterons donc Contre ce dossier, qui ne répond à aucun des objectifs initiaux, et oublie l'équité entre agents. Voter pour c'est approuver l'iniquité. S'abstenir, c'est la cautionner.

#### Vote UNSA : Défavorable

CGT	CFDT	UNSA	FO	CFTC
Déf.	Fav.	Déf.	Déf.	Abst.